



Grenoble, le 24 NOV. 2020

**MAUD TAVEL**  
ADJOINTE AU MAIRE  
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET TEMPS DE LA VILLE

**Monsieur Romain RAMBAUD**  
8 boulevard Gambetta  
38000 Grenoble

*f. ELUE/MT/CAB/OB/LC/CP/ST/2020-215*  
*Idylle : 20-230-230694 - 20-245-232757*

[romain.rambaud@blogdudroitelectorat.fr](mailto:romain.rambaud@blogdudroitelectorat.fr)

Monsieur

Je tiens à vous remercier pour le partage de vos réflexions.

Soyez tout d'abord certain que nous sommes pleinement mobilisé-es pour garantir la tranquillité et la sécurité des habitant-es. L'approche de notre municipalité sur la tranquillité et la sécurité est pragmatique et globale. Elle consiste à prendre les problèmes à la racine, en essayant de travailler sur les causes et pas seulement sur les conséquences. Nous avons à chaque fois une approche équilibrée, basée sur 3 piliers : la prévention, la répression et la solidarité. Nombre de services municipaux travaillent dans ce sens : service jeunesse, sport, éducation, prévention de la délinquance, police municipale, action sociale. Nous agissons pour faire reculer toutes les insécurités : lutte contre les incivilités du quotidien, lutte contre l'insécurité et les violences dans l'espace public, lutte contre les violences sexuelles et sexistes ou encore lutte contre les violences routières qui causent plusieurs morts et des dizaines de blessé-es par an dans notre métropole.

Nous partageons votre volonté que les institutions travaillent en coopération avec les citoyennes et les citoyens.

Pour agir en ce sens avec efficacité, nous cherchons à nous adapter à la réalité de notre territoire marqué par la diversité de ses quartiers. Les histoires, les dynamiques habitantes et les richesses d'un secteur, mais aussi les problèmes de sécurité du quotidien varient suivant les lieux de notre ville. Aujourd'hui à Grenoble, les six conseils locaux de sécurité et prévention, actifs sur chacun des secteurs de la commune, prennent ainsi en compte chaque mois des remontées de citoyen-nes auprès des bailleurs sociaux, des syndicats, des associations de quartier, et des équipes municipales de proximité.

Outre le rôle joué ainsi par les habitant-es, nous associons d'autres acteurs qui sont des partenaires essentiels comme vous le savez : associations, unions de quartier, collectifs d'habitant-es, conseils citoyens. Lorsque cela est opportun, nous organisons des rencontres avec des habitant-es d'un quartier ou d'un immeuble par exemple, en coopération non seulement avec les services de police, mais aussi avec d'autres professionnel-les compétent-es (services d'action sociale de proximité, d'entretien des espaces publics, bailleurs sociaux etc.).

L'implication des citoyen-nes pour résoudre les problèmes de tranquillité et de sécurité est donc une réalité à Grenoble.

Nous ne souhaitons toutefois pas faire nôtre la démarche que vous proposez.

.../...

Le sujet de la représentativité des participant-es est un premier écueil du dispositif suggéré. Ainsi, dans les communes qui le mettent en œuvre, principalement des communes de petite ou de moyenne taille, les citoyen-nes impliqué-es ont le même profil sociologique que celles et ceux déjà fortement investi-es dans la vie locale. Il apparaît notamment que les jeunes et les habitant-es locataires sont sous-représenté-es. Or, nous voulons créer des processus de participation plus inclusifs, permettant à toutes et tous d'avoir une place et favorisant l'expression plurielle des points de vue.

En outre, donner aux habitant-es des missions de surveillance pose d'importantes questions en matière de rôle et de légitimité de chacun-e. Cette approche interroge aussi le report vers les citoyen-nes des charges qui incombent à l'Etat et aux collectivités, en matière de sécurité des biens et des personnes.

Nous pensons plutôt prioritaire d'associer les citoyen-nes en termes de gouvernance partagée, et ce dans une logique de transparence. C'est en ce sens que nous lancerons prochainement les Assises de la nuit, un espace de dialogue et de construction de politiques avec les habitant-es et les acteurs de la société civile, dans l'objectif d'apaiser la vie nocturne.

Notre prioriserons aussi nos efforts pour renforcer l'action publique sur le territoire en termes de sécurité et de tranquillité.

Et ce en portant auprès de l'Etat la poursuite de la hausse des effectifs de police nationale sur notre zone de police avec déjà plus de 80 postes supplémentaires obtenus au cours des 2 dernières années.

En favorisant la présence de terrain au plus près des habitant-es et des commerçant-es de nos policier-es municipaux.

En soutenant le développement d'actions auprès des jeunes de la police municipale, dans un objectif préventif.

En participant à un dispositif de tranquillité résidentielle pour assurer une plus forte présence humaine dans différents quartiers de la ville.

En étant intraitables sur les dangers de la route, avec un dispositif de vidéo-verbalisation qui sera mis en place en janvier 2021.

En portant un plan transversal de lutte contre les discriminations, violences sexistes ou sexuelles.

Enfin, pour poursuivre l'objectif de mieux accompagner les personnes, notre municipalité souhaite créer un lieu d'accueil renforcé pour toutes les victimes de violences.

Nous mettrons donc en œuvre les priorités issues de notre projet politique, projet validé et légitimé par les Grenobloises et les Grenoblois lors des élections de mars et juin dernier.

Je reste à votre écoute et vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

**Maud TAVEL**

